

Association pour
l'aménagement du
Quartier Seine de Juvisy



Ne pas jeter sur la voie publique



N° 23 - Décembre 1999

CIRCULATION

N'IMPORTE QUOI !

Rappelons quelques chiffres concernant le trafic du Quartier Seine de Juvisy :

- Liaison Est Ouest (Draveil \Leftrightarrow RN7) par le pont de la Première Armée :
13 000 véhicules par jour,

- Liaison Nord Sud (Viry-Châtillon \Leftrightarrow Athis)

11 000 véhicules par jour,

dont plus de **69% de** circulation de transit.

Ceci, bien sûr, ne peut que générer des nuisances inacceptables pour tout le quartier. Deux événements récents se sont produits à peu de temps d'intervalle et ont eu des effets immédiats :

1- en décembre 1998, deux affaissements de chaussée quai Jean-Pierre Timbaud ; ceci a eu pour conséquence l'interdiction temporaire des poids lourds sur les quais : mesure de sécurité prise par arrêté municipal. Cette situation perdure vraisemblablement pour deux raisons :

L'interdiction de circuler sur les quais Gambetta et Jean-Pierre Timbaud doit être respectée

- poursuite de tests de résistance de la chaussée,
- tentative pour limiter le flux des poids lourds en transit sur Juvisy (peut-être malgré l'avis de la Préfecture...).

Puisque cet arrêté temporaire existe, signalé maintenant très en amont de Juvisy, l'interdiction de circuler sur les quais Gambetta et Jean-Pierre Timbaud devrait être respectée et la Police nationale devrait effectuer des contrôles fréquents et verbaliser si besoin est.

2- la suppression des ralentisseurs (devenue obligatoire en 1999). Celui du quai Gambetta a été immédiatement compensé par la mise en place, au même endroit, d'une chicane. Mais rien de tel n'a été encore réalisé rue Montessuy (le ralentisseur a pourtant été supprimé en juillet). Conséquence : un accroissement considérable de la vitesse rue Montessuy.

Ralentir la vitesse des véhicules rue Montessuy est devenu une priorité absolue

Nous pensons qu'une chicane entre la rue Horace Vernet et la rue de l'Avenir serait la bienvenue rue Montessuy, à un emplacement à fixer avec les riverains.

Notre réunion publique du 24 novembre dernier a mis en évidence le fait que bien peu de poids

lourds respectent l'interdiction de circuler sur les quais de Seine, à Juvisy.

PIRE

, les

poids lourds, après avoir superbement ignoré tous les panneaux placés sur leur trajet depuis la Nationale 7, voient leur entêtement récompensé ! Un panneau "Déviation poids lourds" a été malencontreusement (intentionnellement ?) placé à l'entrée du quai Gambetta.

DÉVIATION POIDS LOURDS !

Les contrevenants empruntent donc tout naturellement la rue de Châtillon, puis la rue Montessuy !

Pour avoir participé au groupe de travail sur la circulation sur les quais, l'APAQS affirme que chaque membre du groupe a toujours eu à coeur de défendre l'ensemble du Quartier.

Quai Gambetta, bien que nombre de camions continuent de longer la Seine, en particulier la nuit, la situation s'est nettement améliorée avec la mise en place d'une chicane et d'un revêtement antibruit (inachevé).

Rue de Châtillon, on constate un accroissement de la circulation des poids lourds, du bruit, de la difficulté de sortir des parkings, de l'insécurité au carrefour avec la rue Monttessuy (tout à fait inadapté au trafic des semi-remorques).

Rue Monttessuy, on constate un accroissement de la circulation des poids lourds, de la vitesse (avec la suppression du ralentisseur), du bruit, de l'insécurité des piétons, y compris aux abords de l'école La Fontaine.

↘ **Rue Jean Danaud**, on constate un accroissement de la circulation des poids lourds qui, venant de la rue Monttessuy, coupent le pont de Draveil pour rejoindre Athis (manoeuvre interdite aux plus de 3,5 tonnes).

Quai Jean-Pierre Timbaud la vitesse a effectivement diminué grâce à l'aménagement d'une chicane (qui doit être maintenant renforcée), mais cette voie récupère toute la circulation du Quartier, qu'elle vienne du pont de Draveil, du quai Gambetta, de la rue Monttessuy et de la rue de Châtillon !

Terminer le revêtement anti-bruit du quai Gambetta,

aménager la rue de Châtillon et le carrefour Châtillon - Monttessuy, en vue de dissuader le passage des poids lourds,

obliger les véhicules à ralentir par la mise en place de chicanes rue Monttessuy

améliorer la sécurité des piétons au carrefour des rues de Châtillon et Monttessuy,

faire respecter l'interdiction aux plus de 3,5 tonnes de tourner à gauche avant le pont de Draveil,

interdire la traversée de Juvisy aux transports de produits inflammables et dangereux...,

telles sont quelques exigences exprimées par les riverains lors de notre réunion publique du 24 novembre.

Il faut maintenant aller plus loin.

Nous devons unir nos efforts pour obtenir une réelle amélioration de la situation Quartier Seine.

Nous devons réfléchir à de nouvelles propositions pour l'avenir, pour un véritable plan de circulation qui s'intégrera dans un plan général de circulation de Juvisy et de sa région.

C'est dans cet esprit, pour assurer la survie de notre quartier et de notre ville, que nous convions toutes les personnes intéressées, habitant le Quartier Seine, à une réunion de travail :

**réunion de travail,
mercredi
19 janvier
2000, salle
des Bords
de Seine.**

Inscrivez-vous dès maintenant en écrivant à
**APAQS BP3
91261 JUVISY
CEDEX**

BULLETIN D'ADHÉSION à l'APAQS,

Association pour l'aménagement du quartier Seine de Juvisy

M., Mme., Mlle. : Nom Prénom

Adresse : n° escalier rue

désire adhérer (renouveler mon adhésion)* à l'A.P.A.Q.S.

Je joins un chèque de 50 F. à l'ordre de : A.P.A.Q.S., BP n°3, 91261 Juvisy CEDEX.

Date et signature

* Rayer la mention inutile

